

REGLEMENT INTERIEUR

REGLES D'UTILISATION DE L'ESPACE

Afin de permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions, l'atmosphère du lieu se veut à la fois conviviale, calme, et respectueuse de tous.

Cela implique pour chaque utilisateur :

- **Respect des personnes**, politesse et tenue correcte
- **D'être attentif à son niveau sonore** :
 - Utilisation d'un casque ou d'écouteur systématique pour la musique ou vidéo
 - Couper le son des ordinateurs et téléphones (pas de haut-parleur)
- **Respect des équipements (mobilier, matériel..)** mis à disposition par la commune de Val d'Oingt ainsi que de l'agencement.
- **Chaque utilisateur est responsable de la propreté du lieu.** La commune assure un ménage hebdomadaire des lieux. Les coworkers sont tenus de respecter les lieux et les consignes d'entretien affichées afin de maintenir l'espace dans l'état dans lequel ils l'ont trouvé.
- **Respect des consignes sanitaires**

L'ensemble de l'espace est non-fumeur et la consommation d'alcool n'y est pas autorisée.

RESPONSABILITES DES UTILISATEURS

- **Le matériel laissé à La Grappe est sous la responsabilité de son propriétaire.** La Grappe décline toute responsabilité en cas de perte, vol, dégâts.
- **L'utilisation de matériel informatique**, du service Wi-Fi du Coworking de La Grappe est soumise aux respects des lois et des règlements en vigueur, notamment :
 - Les coworkers s'interdisent d'accéder, de mettre en ligne ou d'afficher des contenus considérés comme illégaux, ayant un caractère violent, d'incitation à la violence ou à la haine, dégradant pour la personne humaine, pornographique ou pédophile et/ou ayant un caractère provocant et portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau et usagers de l'espace de coworking.
 - Les coworkers s'engagent à respecter la vie privée de chacun, s'interdisent d'intercepter tout message ou communication quel que soit le mode d'émission.
 - Ils s'engagent à respecter la législation sur les données personnelles et traitements automatisés d'informations nominatives ainsi que la législation et les textes relatifs aux droits d'auteurs, marques, brevets, à la propriété intellectuelle et industrielle.

RESERVATION ET TARIFICATION

L'accès à l'espace se fait sur réservation en ligne. Le paiement est effectué à la réservation. Aucun remboursement n'est possible.

Tarifs et conditions « Adhérents » :

Adhésion : 15 € par an payable à l'inscription en ligne.

Accès à la plateforme collaborative, trombinoscope, blog, agenda des événements de l'espace.

Accès aux locaux de 8h à 23 h, 7 jours/7.

Tarifs à la demi-journée :

Espace commun : 5€ par personne

Salle de réunion :

- En espace partagé : 5€ par personne

- Privatisée : 30€ pour la salle entière quelque soit le nombre d'utilisateurs (capacité d'accueil 6 personnes).

Bureau individuel privatisé : 10€

Impressions et scan

Accès gratuit au scan

50 copies noir & blanc offertes par mois

10 copies couleur offertes par mois

Au-delà : 0,05€ / copie NB et 0,15€ / copie couleur

Tarifs et conditions « Non Adhérents » :

Accès aux locaux de 8h à 18 h du lundi au vendredi.

Pas d'accès à la plate-forme collaborative.

Tarifs à la demi-journée :

Espace commun : 10 € par personne

Salle de réunion :

- En espace partagé : 10 € par personne

- Privatisée : 60€ par demi-journée pour la salle entière quelque-soit le nombre d'utilisateurs (capacité d'accueil 6 personnes)

Bureau individuel : 20€

Impressions et scan

Accès gratuit au scan seulement

VOS CONTACTS

Commune de Val d'Oingt

Tél : 04 74 71 60 51 - contact@lagrappe-coworking.fr

Plus d'infos sur l'espace de coworking

Catherine MOINE – Adjointe à la vie économique locale

catherinemoine.mairie@gmail.com

Technique / Locaux

Roland CHARDON – Adjoint au bâtiment

lrc-distribution@wanadoo.fr

Communication

Yvan CLAUDEY

yvan.claudey@gmail.com